

Les indicateurs de revenu de l'agriculture en 2011 par région et catégorie d'exploitations

Télécharger les données au format tableur

Tendance moyenne positive mais fortes disparités régionales

Avec 32 500 euros par actif en moyenne en 2011, le revenu moyen des exploitations agricoles s'améliore dans la moitié des régions, essentiellement à dominante viticole et élevage laitier. Les grandes cultures et l'élevage bovin allaitant connaissent un repli de leur revenu.

Après le net redressement de 2010, le résultat courant avant impôts des moyennes et grandes exploitations métropolitaines se maintient en moyenne à un niveau élevé en 2011. Il atteint 32 500 euros en moyenne par actif non salarié. En cumulé sur les trois dernières années, l'amélioration est sensible (+ 9 %) compte tenu du fort redressement intervenu en 2010. Cette tendance générale mérite toutefois des nuances selon les régions et les orientations. La forte croissance des coûts de production, liée principalement à la flambée des cours des matières premières de

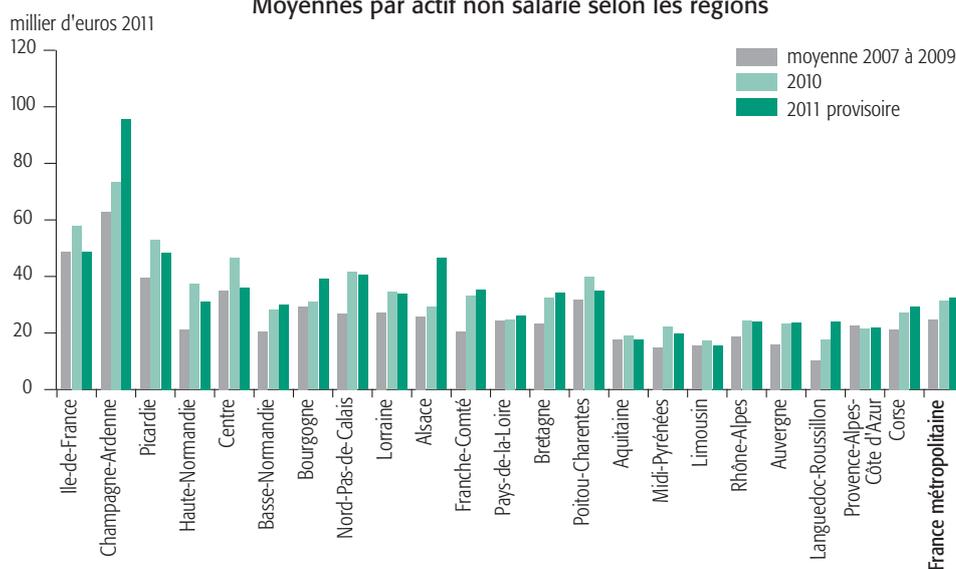
2010 et à l'augmentation des prix des produits pétroliers, pèse sur le revenu de la plupart des exploitations. Le revenu des régions viticoles, stimulé par l'abondance des vendanges conjuguée à la progression des prix poursuit son redressement tendanciel après plusieurs mauvaises années. Dans les régions spécialisées dans l'élevage laitier, la hausse des prix et de la collecte du lait a, tout comme l'année précédente, un impact positif sur l'évolution du revenu en 2011. La situation est moins favorable dans les régions tournées vers l'élevage de bovins allaitants ou d'ovins où la hausse du chiffre d'affaires est largement amputée par les charges. Dans les orientations végétales, la sécheresse printanière de 2011 a pénalisé les rendements céréaliers. De ce fait, les dépenses accrues en engrais conjuguées à la baisse des volumes produits entraînent le recul du revenu des régions de grandes cultures. Les conditions climatiques ont également affecté la production et la commercialisation des fruits et légumes. La baisse significative du revenu des exploitations fruitières et maraîchères impacte plus ou moins sévèrement les régions axées sur ces produits compte tenu de l'importance relative des orientations associées telles que le vin.

Bonnes vendanges et prix en hausse dans les régions viticoles

La situation des exploitations viticoles s'améliore en 2011. Les coûts de production augmentent modérément. ➤

Amélioration du revenu en 2011 dans la moitié des régions

Résultat courant avant impôts en valeur 2011
Moyennes par actif non salarié selon les régions



Source : SSP - Agreste - Rica et indicateurs de revenu régionaux

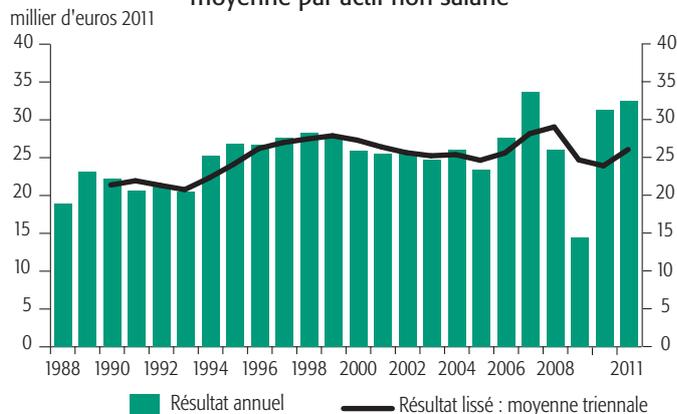
➤ Avec des volumes récoltés plus abondants et des cours en hausse, le revenu des exploitations viticoles continue à se redresser en 2011 (58 000 euros en moyenne nationale). Les évolutions régionales tendanciennes de court terme (moyenne entre les deux dernières moyennes triennales) traduisent la forte progression du revenu viticole dans les régions du Nord-Est de la France (+ 18 % en Champagne-Ardenne, + 30 % en Alsace). La tendance en cumul sur les trois dernières années est aussi largement positive en Languedoc-Roussillon (+ 34 %). Les variations sont de moindre ampleur lorsque d'autres productions exercent un effet négatif comme en Aquitaine (+ 5 %) ou en Poitou-Charentes (+ 4 %). En niveau, le revenu de ces régions affiche de fortes disparités. Aquitaine et Languedoc-Roussillon conservent des niveaux parmi les plus faibles par rapport à la moyenne nationale (respectivement 17 800 euros et 24 100 euros). À l'opposé, la région Champagne-Ardenne affiche le plus élevé.

Les régions laitières profitent d'une conjoncture favorable

En 2011, les éleveurs d'herbivores ont été confrontés à la hausse des coûts de l'alimentation animale consécutive à la flambée des cours des céréales intervenue en 2010 et pour certains à un surcoût dû aux effets de la sécheresse de printemps. Cet accroissement

Le revenu moyen se maintient à un niveau élevé en 2011

Ensemble des exploitations France métropolitaine
Résultat courant avant impôts en valeur 2011 :
moyenne par actif non salarié



Source : SSP – Agreste – Rica et indicateurs de revenu par catégorie d'exploitations

des dépenses intervient dans un contexte nuancé selon les orientations. Les élevages laitiers bénéficient de la hausse des prix du lait et de la collecte laitière. L'augmentation de la valeur de la production permet de compenser celle des charges. Le revenu moyen des éleveurs laitiers confirme sa progression en 2011 (29 900 euros). L'évolution du revenu des régions laitières, mesurée en moyenne triennale est nettement positive en 2011 avec par exemple + 10 % en Basse-Normandie. La hausse est plus marquée en Franche-Comté (+ 22 %) qui développe des productions porteuses (vins et oléagineux) en appoint du lait. Respectivement de 30 000 et 35 000 euros dans ces deux régions, le revenu moyen par actif des moyennes et grandes exploitations atteint en 2011 son meilleur niveau depuis dix ans. La situation des éleveurs de bovins viande et d'ovins est plus difficile. La hausse de la valeur de la production joue en faveur de celle du revenu. Mais cette hausse est largement amputée par celle des charges. Globalement, le niveau du revenu des éleveurs d'ovins et de bovins viande se replie en 2011 (respectivement 17 600 euros et 15 400 euros) malgré les indemnités de la sécheresse. Les situations régionales sont toutefois différenciées selon les types d'élevage et les spécialisations associées, les prix des brouillards évoluant en 2011 moins favorablement que ceux des animaux finis. Ainsi, le revenu baisse en Limousin (15 600 euros) mais

augmente en Auvergne, en Bretagne et en Pays de la Loire grâce à l'apport de la production laitière et parfois avicole. La tendance de court terme s'avère positive dans ces régions à l'exception des Pays de la Loire (- 1 %) du fait du haut niveau de revenu de 2008.

En grandes cultures : recul du revenu en 2011 mais un ressenti de court terme différent selon les régions

Remonté en 2010 à 48 200 euros en moyenne par actif non salarié, le revenu de l'ensemble des exploitations de grandes cultures se replie à 41 700 euros en 2011. Globalement, les prix des céréales se maintiennent au niveau élevé de 2010 mais la sécheresse printanière de 2011 a pénalisé les rendements à l'exception du maïs. Les dépenses en engrais, accrues de 39 % en valeur sur la campagne 2011 pèsent sur les trésoreries. Conséquence, le revenu des exploitations de grandes cultures diminue en 2011 et conserve une tendance baissière de moyen terme (« 2011 »/« 2008 »). Toutefois, compte tenu des fortes hausses enregistrées en 2010 et des degrés de diversification des cultures, les situations à court terme diffèrent. L'évolution entre les deux dernières moyennes triennales est négative en Île-de-France très céréalière (- 4 %). Elle est quasiment stable dans la région Centre où la baisse des départements céréaliers (Eure-et-Loir, Loiret) est amortie par la tendance positive des autres départements à productions viticoles. La tendance, positive dans les

Pour en savoir plus...

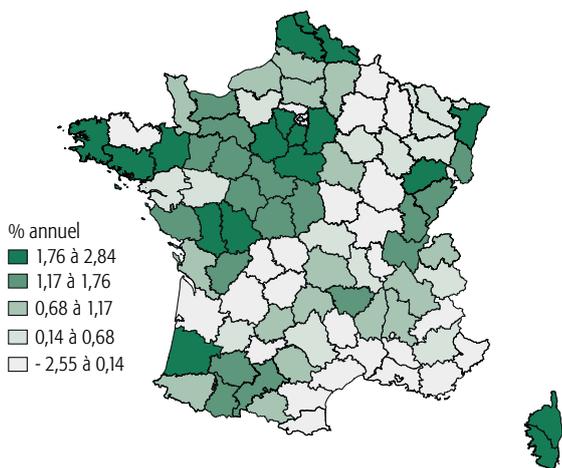
■ « L'agriculture en 2011 en France et en Europe », Insee première n° 1406, juillet 2012

■ Rapports présentés à la Commission des comptes de l'agriculture de la Nation du 4 juillet 2012, en ligne sur le site www.agreste.agriculture.gouv.fr

■ Les données détaillées des indicateurs de revenu par catégorie d'exploitations et par région sont disponibles sur le site www.agreste.agriculture.gouv.fr, rubrique « données en lignes »

Évolution du revenu des départements depuis 20 ans : meilleurs résultats pour un grand tiers Nord-Ouest

Tendances d'évolution du RCAI par actif non salarié en valeur réelle : évolution « 2011 »/« 1990 »



Source : SSP – Agreste – Rica et indicateurs de revenus régionaux

Résultat courant avant impôts par actif non salarié en valeur réelle selon les catégories d'exploitations									
	Valeurs annuelles moyennes en millier d'euros 2011				Évolution des moyennes triennales en % annuel			Valeurs triennales moyennes en millier d'euros 2011	
	2008	2009	2010	2011	« 2011 »/ « 2010 »	« 2011 »/ « 2008 »	« 2011 »/ « 1990 »	« 1990 » ¹	« 2011 » ¹
Ensemble des moyennes et grandes exploitations	26,1	14,5	31,3	32,5	+ 9,0	- 3,5	+ 0,9	21,4	26,1
Céréales, oléagineux, protéagineux	37,0	9,8	43,0	38,7	+ 1,8	- 8,7	+ 1,1	24,1	30,5
Cultures générales	47,1	21,7	60,0	48,5	+ 1,1	- 3,7	+ 1,6	31,1	43,4
Ensemble grandes cultures	40,2	13,5	48,2	41,7	+ 1,4	- 7,0	+ 1,2	26,7	34,5
Légumes et champignons	21,9	19,2	32,7	8,1	- 18,7	- 6,2	+ 1,1	15,9	20,0
Fleurs et horticulture diverse	19,7	16,4	22,1	16,1	- 6,3	- 5,1	- 0,8	21,6	18,2
Ensemble maraîchage et horticulture	20,6	17,7	27,1	12,3	- 12,8	- 5,4	+ 0,0	18,8	19,0
Viticulture	34,1	26,7	39,1	58,0	+ 23,9	+ 2,4	- 0,3	44,1	41,3
Arboriculture fruitière et autres cultures permanentes	23,4	6,9	17,3	10,9	- 26,3	- 23,5	- 3,0	22,4	11,7
Bovins lait	23,3	11,7	26,0	29,9	+ 10,9	- 1,8	+ 1,3	17,3	22,6
Bovins viande	13,5	12,2	15,9	15,4	+ 4,4	- 9,7	- 0,4	15,9	14,5
Bovins mixtes	20,7	11,2	23,6	24,8	+ 7,4	- 5,3	+ 1,7	14,0	19,9
Ovins et caprins	11,7	12,1	19,9	17,6	+ 13,6	+ 3,3	+ 1,2	12,9	16,5
Porcins	10,3	20,0	36,5	32,6	+ 33,3	+ 9,0	+ 0,4	27,0	29,7
Volailles	24,1	23,7	29,9	33,9	+ 12,7	+ 2,7	+ 3,0	15,6	29,2
Ensemble élevages hors sol	20,5	20,2	31,3	32,7	+ 16,9	+ 3,1	+ 1,8	19,2	28,1
Polyculture, polyélevage	24,9	11,0	30,9	30,7	+ 8,7	- 3,6	+ 1,7	16,9	24,2

1. Moyenne triennale affectée à l'année indiquée (« 2011 » : moyenne des résultats 2009, 2010, 2011 affectée à 2011).
L'évolution « 2011 »/« 2010 » correspond à l'évolution entre les moyennes des années 2008 à 2010 (« 2010 ») et 2009 à 2011 (« 2011 »).

Source : SSP - Agreste - Rica et indicateurs de revenu par catégorie d'exploitations

➤ autres régions, est variable : + 2 % en Picardie grâce à la bonne tenue de la betterave en 2009 et 2011, + 14 % en Haute-Normandie où l'élevage laitier côtoie les grandes cultures.

Fruits et légumes : une année difficile

Les exploitations maraîchères et fruitières ont été affectées par les conditions climatiques à partir du printemps 2011. Leur revenu moyen est très nettement orienté à la baisse en 2011. Sous le poids des charges le revenu des arboriculteurs fruitiers descend à 10 900 euros par actif, celui des maraîchers à 8 100 euros. Ainsi, en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, le revenu triennal moyen baisse de 3 % en 2011 du fait des départements à dominante fruits et légumes (Bouches-du-Rhône et Vaucluse). Par contre, en Rhône-Alpes, les mauvais résultats dus à l'activité fruits et légumes sont partiellement compensés par ceux des vins. Le revenu triennal progresse de 10 %.

Amélioration tendancielle du revenu sur longue période

Le revenu moyen de l'ensemble des moyennes et grandes exploitations est sur les trois dernières années légèrement supérieur à celui de la fin des années 1980 : de 21 400 euros en moyenne sur la période 1988-1990 il

passé à 26 100 euros sur la période 2009 à 2011, soit une hausse de 1 % par an, inflation déduite. Les régions de grandes cultures du Centre, du Nord et de l'Est de la France et celles à dominante lait font état d'une hausse de l'ordre de 2 %, supérieure à la moyenne nationale. Même hausse en Alsace alors

que dans les autres régions de viticulture l'évolution annuelle moyenne est quasiment nulle.

Éliane Le Rey, Gilbert Terroux, Dominique Bouilly

SSP - bureau des statistiques sur
les productions et les comptabilités
agricoles

Un système d'information sur les revenus basé sur le Rica

■ Les indicateurs de revenu agricoles présentés ici visent à détailler les résultats annuels des exploitations agricoles selon les principales orientations de production et les zones géographiques. Ils sont établis par le Service de la statistique et de la prospective (SSP) en liaison avec les services régionaux en charge des statistiques (SRISE) dans les Directions régionales de l'agriculture, de l'alimentation et de la forêt sur le champ des exploitations agricoles métropolitaines moyennes et grandes. Les calculs s'appuient totalement sur les résultats du Réseau d'information comptable agricole (Rica) qui constituent la référence pour les années passées. Les résultats de la dernière année sont issus d'une actualisation des résultats du Rica de l'année précédente grâce à des indices conjoncturels.

■ La notion de revenu de l'activité des entreprises agricoles retenue est celle utilisée traditionnellement dans le Rica : le résultat courant avant impôts (RCAI) par actif non salarié. Les évolutions sont calculées en termes réels en déflatant par l'indice de prix du produit intérieur brut (PIB).

■ Les données annuelles concernant les revenus moyens par actif sont présentées en niveau exprimé en valeur 2011. Afin de restituer les évolutions annuelles dans des tendances

de court terme, celles-ci sont calculées en moyenne glissante sur trois ans. Les évolutions ainsi lissées représentent l'évolution des revenus annuels cumulés des trois dernières années et retracent mieux que des pourcentages propres à chaque année, très fluctuants et de grande ampleur, l'évolution des résultats économiques des exploitations. La notion d'évolution à court terme retenue dans le commentaire concerne les évolutions annuelles entre la moyenne des années 2008 à 2010 et 2009 à 2011. Celle d'évolution à moyen terme se rapporte aux évolutions annuelles entre la moyenne des années 2006 à 2008 et 2009 à 2011.

■ Les indicateurs de revenu issus directement du Rica concernent les orientations technico-économique (Otex) et les régions. Afin de retracer les disparités au sein des régions, un indicateur est également calculé par département. Il s'appuie sur les résultats du Rica par région et catégorie d'exploitations, pondérés par la structure de production propre à chaque département. Ce système permet de disposer de données totalement cohérentes et comparables en évolution et en niveau : par type d'exploitation (Otex) au niveau national, par région, pour les principales Otex de la région et par département.

Résultat courant avant impôts par actif non salarié en valeur réelle

Régions et départements	Valeurs moyennes (en millier d'euros 2011)			Évolution des moyennes triennales ¹ (en % annuel)			Régions et départements	Valeurs moyennes (en millier d'euros 2011)			Évolution des moyennes triennales ¹ (en % annuel)		
	« 2008 »	2010	2011	« 2011 » / « 2010 »	« 2011 » / « 2008 »	« 2011 » / « 1990 »		« 2008 »	2010	2011	« 2011 » / « 2010 »	« 2011 » / « 2008 »	« 2011 » / « 1990 »
Seine-et-Marne	56,1	59,7	51,0	- 2,3	- 7,8	+ 2,5	Ile-et-Vilaine	25,6	29,2	31,6	+ 11,4	- 1,0	+ 2,0
Yvelines	49,8	51,6	44,0	- 3,1	- 8,7	+ 2,4	Morbihan	25,1	29,4	31,8	+ 12,0	+ 0,4	+ 2,0
Essonne	57,1	60,7	51,5	- 2,6	- 8,0	+ 2,8	Bretagne	27,5	32,3	34,3	+ 12,0	+ 0,2	+ 1,9
Val-d'Oise	49,0	49,5	39,1	- 6,7	- 10,0	+ 1,8	Charente	42,2	45,6	44,6	+ 9,9	- 4,4	+ 1,2
Ile-de-France	55,4	57,9	48,7	- 3,6	- 8,6	+ 1,6	Charente-Maritime	44,1	47,3	44,5	+ 7,6	- 5,2	+ 1,2
Ardennes	41,1	40,0	42,6	+ 0,7	- 7,1	- 0,3	Deux-Sèvres	27,3	28,7	22,8	+ 0,7	- 6,9	+ 1,9
Aube	74,4	74,0	94,5	+ 15,5	- 3,8	+ 0,4	Vienne	31,9	33,6	23,5	- 4,1	- 9,2	+ 2,0
Marne	87,1	86,2	116,6	+ 22,0	- 2,9	- 0,1	Poitou-Charentes	37,5	39,9	35,0	+ 4,4	+ 6,1	+ 1,3
Haute-Marne	38,9	39,3	42,5	+ 2,9	- 6,4	+ 0,6	Dordogne	18,3	17,6	15,6	+ 5,4	- 6,5	- 0,3
Champagne-Ardenne	74,4	73,4	95,7	+ 17,7	- 3,6	+ 0,2	Gironde	17,9	15,3	17,5	+ 1,3	+ 0,6	- 2,5
Aisne	50,7	56,8	58,8	+ 8,5	- 3,9	+ 1,1	Landes	22,1	24,5	24,2	+ 11,3	- 1,7	+ 2,0
Oise	41,3	46,8	40,5	- 2,3	- 6,6	+ 0,9	Lot-et-Garonne	21,0	21,5	16,6	+ 0,5	- 6,9	+ 0,5
Somme	41,9	50,0	43,6	+ 0,1	- 5,0	+ 1,1	Pyrénées-Atlantiques	15,3	16,9	15,7	+ 12,5	- 2,9	+ 0,7
Picardie	45,9	52,8	48,5	+ 2,0	- 5,1	+ 1,1	Aquitaine	18,8	18,9	17,8	+ 5,0	- 2,9	- 0,3
Eure	27,7	36,2	30,1	+ 16,4	- 4,8	+ 0,6	Ariège	16,7	18,9	17,3	+ 13,6	- 5,0	+ 0,8
Seine-Maritime	27,7	34,6	30,5	+ 11,3	- 4,1	+ 0,7	Aveyron	19,0	21,7	21,2	+ 16,6	- 2,3	+ 0,7
Haute-Normandie	28,4	37,3	31,2	+ 13,8	- 3,9	+ 0,8	Haute-Garonne	20,1	24,0	20,9	+ 12,8	- 5,9	+ 1,4
Cher	37,7	42,2	34,6	+ 1,2	- 5,8	+ 1,7	Gers	19,7	25,0	22,6	+ 14,8	- 2,6	+ 1,8
Eure-et-Loir	47,7	56,5	41,5	- 1,1	- 8,1	+ 2,0	Lot	15,6	18,5	17,3	+ 12,6	- 1,6	+ 0,9
Indre	34,9	37,9	31,2	+ 1,9	- 7,7	+ 1,7	Hautes-Pyrénées	18,1	21,3	19,9	+ 15,0	- 3,2	+ 1,2
Indre-et-Loire	34,5	39,5	31,8	+ 0,3	- 5,7	+ 1,4	Tarn	17,5	21,3	19,7	+ 14,6	- 2,3	+ 0,7
Loir-et-Cher	36,6	42,5	33,6	+ 0,7	- 5,9	+ 1,6	Tarn-et-Garonne	20,1	21,2	14,0	- 1,8	- 10,4	+ 0,1
Loiret	44,5	52,8	37,3	- 2,9	- 7,8	+ 1,9	Midi-Pyrénées	18,7	22,2	19,7	+ 12,3	- 3,9	+ 1,1
Centre	40,5	46,4	36,0	- 0,3	- 7,0	+ 1,7	Corrèze	19,4	17,2	15,5	+ 3,7	- 9,2	- 0,2
Calvados	24,7	28,6	30,2	+ 11,2	- 3,1	+ 1,5	Creuse	19,8	16,5	14,9	+ 1,5	- 10,0	- 0,2
Manche	24,4	25,2	27,2	+ 8,0	- 5,8	+ 0,8	Haute-Vienne	18,7	17,1	15,3	+ 3,7	- 7,9	+ 0,1
Orne	23,9	24,7	26,4	+ 8,2	- 6,3	+ 1,2	Limousin	19,6	17,4	15,6	+ 3,3	- 8,9	+ 0,0
Basse-Normandie	25,6	28,2	30,0	+ 9,8	- 4,4	+ 1,4	Ain	21,2	24,9	24,7	+ 12,6	- 1,2	+ 1,2
Côte-d'Or	44,4	40,0	52,7	+ 5,5	- 4,4	+ 0,2	Ardèche	23,8	25,9	25,4	+ 9,8	- 1,3	+ 0,8
Nièvre	26,3	24,0	28,7	+ 9,9	- 6,5	- 0,1	Drôme	26,8	29,4	26,4	+ 5,4	- 2,9	+ 0,7
Saône-et-Loire	26,1	23,0	28,7	+ 7,3	- 4,4	- 0,3	Isère	21,9	25,2	23,2	+ 7,4	- 2,7	+ 1,1
Yonne	37,7	36,5	45,7	+ 7,8	- 5,5	+ 0,8	Loire	18,9	21,3	21,2	+ 9,8	- 1,4	+ 0,6
Bourgogne	34,0	30,9	39,1	+ 6,6	- 5,1	+ 0,1	Rhône	16,5	18,7	18,5	+ 11,5	- 0,8	- 1,5
Nord	31,1	40,7	39,5	+ 9,6	+ 0,5	+ 2,2	Savoie	19,8	22,9	24,2	+ 13,9	+ 0,8	+ 0,6
Pas-de-Calais	31,6	41,8	41,0	+ 10,0	+ 0,9	+ 2,4	Haute-Savoie	19,0	22,7	23,6	+ 12,5	+ 1,3	+ 0,9
Nord-Pas-de-Calais	31,9	41,7	40,5	+ 9,3	+ 0,4	+ 2,3	Rhône-Alpes	21,5	24,5	23,9	+ 10,4	- 1,2	+ 0,4
Meurthe-et-Moselle	35,3	36,4	35,6	+ 0,5	- 7,6	+ 0,3	Allier	22,6	24,3	24,4	+ 16,3	- 2,2	+ 0,3
Meuse	38,4	39,3	38,5	+ 0,4	- 7,9	+ 0,1	Cantal	16,5	21,3	23,5	+ 19,2	+ 5,2	+ 1,0
Moselle	33,3	34,2	33,3	+ 0,6	- 7,7	+ 0,3	Haute-Loire	15,7	22,0	23,3	+ 18,5	+ 6,3	+ 1,3
Vosges	28,2	28,9	29,7	+ 2,2	- 5,7	+ 0,4	Puy-de-Dôme	19,1	24,2	23,8	+ 16,8	+ 1,5	+ 1,1
Lorraine	33,5	34,4	33,9	+ 0,8	- 7,3	+ 0,4	Auvergne	18,4	23,2	23,7	+ 17,5	+ 2,5	+ 1,0
Bas-Rhin	26,0	27,6	38,8	+ 23,5	+ 2,4	+ 2,0	Aude	10,5	17,5	28,0	+ 51,6	+ 18,6	- 0,6
Haut-Rhin	29,0	30,5	51,5	+ 32,8	+ 6,2	+ 1,6	Gard	12,7	17,8	21,0	+ 18,3	+ 5,8	- 1,3
Alsace	27,7	29,2	46,5	+ 29,7	+ 5,0	+ 1,7	Hérault	7,3	14,8	26,8	+ 66,5	+ 29,8	- 1,1
Doubs	23,0	33,8	34,4	+ 19,1	+ 8,1	+ 1,7	Lozère	17,3	19,9	19,7	+ 11,2	+ 0,9	- 0,2
Jura	23,3	32,3	35,5	+ 22,1	+ 6,1	+ 1,6	Pyrénées-Orientales	13,4	17,4	18,2	+ 7,5	+ 2,0	- 1,4
Haute-Saône	22,2	31,6	33,8	+ 22,9	+ 5,3	+ 1,9	Languedoc-Roussillon	11,8	17,6	24,1	+ 34,3	+ 10,9	- 0,9
Territoire de Belfort	22,0	30,4	31,5	+ 19,9	+ 4,8	+ 1,6	Alpes-de-Haute-Provence	24,1	23,0	18,8	- 5,9	- 8,7	+ 0,2
Franche-Comté	23,2	33,2	35,3	+ 21,5	+ 6,5	+ 1,8	Hautes-Alpes	20,9	20,0	17,2	- 0,7	- 8,4	+ 0,0
Loire-Atlantique	27,2	22,9	24,6	- 3,7	- 7,9	+ 0,5	Alpes-Maritimes	19,4	21,0	18,4	+ 0,0	- 3,9	+ 0,1
Maine-et-Loire	26,6	21,5	22,2	- 5,4	- 9,4	+ 0,3	Bouches-du-Rhône	26,2	23,4	16,8	- 12,3	- 10,9	+ 0,0
Mayenne	27,3	25,7	28,9	+ 3,6	- 5,0	+ 1,6	Var	23,4	20,4	25,0	+ 3,1	- 4,2	- 0,3
Sarthe	28,0	26,4	28,2	+ 2,9	- 5,7	+ 1,6	Vaucluse	27,1	19,4	21,4	- 7,7	- 11,3	- 0,8
Vendée	27,7	25,0	26,5	+ 1,5	- 6,7	+ 1,5	Prov.-Alpes-C. d'Azur	25,0	21,4	21,9	- 3,4	- 7,6	- 0,1
Pays de la Loire	28,0	24,7	25,9	- 1,2	- 7,3	+ 1,0	Corse-du-Sud	21,7	25,3	24,1	+ 3,6	+ 1,2	+ 1,8
Côtes-d'Armor	27,6	33,4	35,8	+ 13,8	+ 1,4	+ 2,0	Haute-Corse	23,6	26,7	30,0	+ 7,2	+ 2,6	+ 2,3
Finistère	30,1	36,0	36,6	+ 11,1	+ 0,2	+ 1,8	Corse	23,9	27,2	29,1	+ 6,6	+ 1,8	+ 2,5
							France métropolitaine	29,0	31,3	32,5	+ 9,0	- 3,5	+ 0,9

« 20.. » : moyenne triennale affectée à l'année indiquée (« 2008 » : moyenne des résultats 2006, 2007 et 2008 affectée à 2008).

Source : SSP - Agreste - Rica et indicateurs de revenu régionaux de l'agriculture